

## Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

### Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Dans quel délai reçoit-on sa carte grise (ou l'étiquette de nouvelle adresse) ?** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

### Être alerté(e) en cas de changement

#### Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Dans quel délai reçoit-on sa carte grise (ou l'étiquette de nouvelle adresse) ?** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F11475/abonnement)  
[targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F11475/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F11475/abonnement))

# Dans quel délai reçoit-on sa carte grise (ou l'étiquette de nouvelle adresse) ?

Vérfié le 22 octobre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

## Carte grise

Vous recevrez votre carte grise sous pli sécurisé, en général dans les 7 jours ouvrés.

Toutefois, le délai peut être plus long si votre demande est incomplète ou doit être analysée par le service instructeur (la fabrication de la carte grise ne pourra être lancée qu'à l'issue de cette étape). Le délai peut être également plus long en fonction du nombre de demandes en cours de traitement.

### À savoir

La conversion d'une ancienne immatriculation (de type 123 AB 01, dit *FNI*) en numéro *SIV* n'a pas de conséquence sur la validité du contrôle technique. Le procès-verbal du contrôle technique fait foi.

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre dossier sur le site de ANTS :

Suivez votre demande de carte grise (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20907>)

Si vous êtes absent lors du passage du facteur, un avis de passage vous sera déposé. Vous avez ensuite **15 jours pour récupérer votre document à La Poste** (ou donner procuration à un tiers pour le faire à votre place). Passé ce délai, le titre est retourné à l'expéditeur. Vous devrez contacter l'ANTS pour qu'il vous soit renvoyé.

## Étiquette

L'étiquette est envoyée sous pli sécurisé dans les 7 jours ouvrés.

Si vous n'avez pas reçu votre étiquette après ce délai, contactez l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

- Suivez votre demande de carte grise (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20907>)  
Service en ligne

Besoin d'aide ? Un problème ? (<https://www.service-public.fr/contact/remarque/F11475?audienceFiche=Particuliers&showFaq=true&feedBck=non>)